



Panorama de l'éducation à l'alimentation saine et durable en Auvergne-Rhône-Alpes

Les projets et initiatives éducatives en lien avec
l'agriculture et l'alimentation saine et durable
en Auvergne-Rhône-Alpes

Septembre 2026

Sommaire

Préambule	5
Introduction	6
Etat des lieux	9
Ressources théoriques et pédagogiques	17
Outils pour les acteurs et actrices de l'EEDD	18
Ouverture et pistes de réflexion collective	19
Conclusion	21
Annexe	22

PRÉAMBULE



L'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) a pour objectif de faire évoluer chacun et chacune dans ses représentations et ses comportements vis-à-vis de l'environnement. Elle vise à faire comprendre, à tous et à toutes, la complexité du monde, éveiller l'esprit d'initiative et choisir ses propres manières d'agir :

- ✓ En s'adressant à chacun-e d'entre nous, en tant qu'individu et citoyen-ne de tout âge.
- ✓ En développant des pédagogies actives et participatives et les outils associés.
- ✓ En maintenant et renforçant les liens entre les personnes et leur environnement qu'il soit naturel, social ou culturel.
- ✓ En donnant accès à tous et à toutes aux informations, aux connaissances, aux savoirs, aux données liés à leur environnement.



Le GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes, fondé en 1997, est le réseau régional des acteurs et des actrices de l'EEDD. Il est composé de 148 adhérent-es personnes morales (au 31 juillet 2026) œuvrant en EEDD.

Sa mission principale est de promouvoir et de développer l'EEDD par la mise en réseau de l'ensemble des acteurs et actrices de l'éducation. Il favorise les partenariats, permet la mutualisation d'outils et la circulation d'informations, accompagne l'évolution des pratiques professionnelles, renforce l'efficacité des actions sur toute la région, et assure aussi une meilleure visibilité des acteurs et actrices.



Le Réseau Éducation à l'Environnement Auvergne (REEA), fondé en 2004, est une association qui regroupe plus de 80 membres.

Ses membres sont engagé-es dans l'information, la sensibilisation, la formation, et l'éducation à la nature, à l'environnement, et au développement durable en Auvergne. Ce réseau territorial rassemble des personnes morales et des individus, permettant de renforcer et dynamiser les liens entre les acteurs et actrices auvergnat-es de l'EEDD. Le réseau fonctionne sous une structure associative et se compose de plusieurs groupes de travail et commissions qui évoluent en fonction des envies et besoins des membres.

INTRODUCTION



CONTEXTE

ALIMENTATION ET EEDD

Le rôle central des systèmes alimentaires dans nos sociétés place l'alimentation au cœur des réflexions écologiques. À la fois indissociable des problématiques environnementales d'aujourd'hui et au cœur de la transition écologique, cet enjeu cristallise la nécessité d'une lecture transversale. Le changement climatique a déjà un impact sur la production agricole et soulève des enjeux de sécurité alimentaire. Les productions animales et végétales, elles-mêmes à l'origine d'une large empreinte sur le climat, illustre la complexité des imbrications entre les systèmes alimentaires.

De la production à la consommation en passant par la santé et la nutrition, chacun et chacune sommes acteurs et actrices de notre alimentation. Loin d'une lecture simpliste, le choix de son alimentation représente un geste individuel quotidien qui doit se coupler à l'organisation collective à toutes les échelles.

Il s'agit de comprendre le processus dans toutes ses approches : de l'aspect socio-culturel à la dimension sensorielle et gustative en passant par l'éthique des choix responsables. Promouvoir une compréhension critique des enjeux permet d'éviter l'écueil du discours stigmatisant et de culpabilisation des comportements individuels. Ce rappel permet de replacer la focale sur les enjeux de démocratie alimentaire et de justice alimentaire. Alors, dans un objectif de résilience, mieux comprendre et appréhender ces enjeux dans leur globalité apparaît indispensable.

Les prérogatives étatiques qui inscrivaient initialement l'alimentation dans les politiques de santé s'intègrent progressivement aux politiques agricoles et environnementales, favorisant ainsi l'introduction de politiques transversales.

Si la complexité et la diversité des interactions qui conditionnent les habitudes alimentaires rendent cette tâche périlleuse, nombres d'acteurs et d'actrices de l'EEDD se sont déjà attelés à déployer des actions sur leur territoire. Cette synthèse entend donc recenser leurs actions, comprendre comment ils et elles se saisissent de la question et cherchent à transmettre à d'autres. Identifier leurs besoins permettra de mieux soutenir leur développement.

Qu'est ce qu'un « système alimentaire » ?

Initialement définie comme « la façon dont les hommes s'organisent, dans l'espace et dans le temps, pour obtenir et consommer leur nourriture » (Malassis, 1994), la notion de système alimentaire entend recouvrir toutes les dimensions environnementales, économiques, sociales et sanitaires de l'alimentation comme des processus interconnectés. Cette approche permet de mettre en lumière les interactions entre les acteurs et actrices, leurs activités, les flux et leurs effets. Aborder l'alimentation par cette porte favorise une lecture en termes de durabilité en proposant une analyse transversale tout au long de la chaîne.

→ Chiffolleau et al., « Les systèmes alimentaires territoriaux : diversité et enjeux pour l'agronomie », revue AES, 2025

LE GRAINE ARA ET L'ÉDUCATION À L'ALIMENTATION SAIN ET DURABLE

Pour bien comprendre le secteur de l'EEDD, il faut repartir de la définition de l'éducation à l'environnement portée par le FRENE, le réseau national d'éducation à l'environnement et à la nature. L'EEDD s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire, elle-même incarnée par des structures majoritairement organisées en associations à but non lucratif qui relèvent de la loi du 1^{er} juillet 1901. De ce côté, l'approche santé-environnement favorise dans les actions éducatives une approche systémique couvrant les aspects nutritionnels, environnementaux, politiques, culturels et économiques liés aux choix alimentaires. En ce sens, l'enjeu pour les acteurs et actrices de l'EEDD consiste à :

- ✓ Donner des clés de compréhension des systèmes alimentaires dans le monde ;
- ✓ Favoriser le développement d'une pensée critique des personnes à ce sujet ;
- ✓ Permettre de faire des choix éclairés en tant que citoyen·nes concernant son engagement et sa consommation.

LA DYNAMIQUE RÉGIONALE ALIMENTATION

L'initiative de l'enquête s'inscrit dans la continuité d'une dynamique régionale globale co-portée par le GRAINE ARA et le REEA.

Programme prévisionnel

JUSQU'AU 20 JUIN 2026

Enquête

sur les actions d'éducation aux enjeux de l'alimentation durable en Auvergne-Rhône-Alpes

SEPTEMBRE 2026

Enquête

Publication des résultats et webinaire de présentation

25 SEPTEMBRE 2026

Webinaire

Éduquer aux enjeux liés à l'agriculture durable (en ligne)

25 NOVEMBRE 2026

Formation

sur les outils d'éducation à l'alimentation durable

29 JUIN 2026

Webinaire

Accompagner le changement de comportements pour une alimentation plus durable (en ligne)

14 SEPTEMBRE 2026

Webinaire

Éducation des jeunes aux enjeux de l'alimentation durable (en ligne)

24 NOVEMBRE 2026

Journée régionale

Éducation à l'alimentation durable (Saint-Etienne)

HISTORIQUE DES ACTIONS DES RÉSEAUX



Dossier thématique « Mon assiette raconte » (2008)



Livret de propositions « Alimentation : se nourrir de la complexité » (2013)



Outil pédagogique « Et si on mangeait autrement ? » (2024)



Expérimentations menées sur Thier Dore Montagne (63) portée par le REEA (2019-2023).



Journée régionale d'échanges « Alimentation des jeunes ». Portée par le GRAINE ARA, en partenariat avec le REEA et le CRESNA (2023).

¹ Christel Marquat, « L'éducation à l'alimentation : entre représentations et pratiques alimentaires », Éducation relative à l'environnement, 2016, <https://journals.openedition.org/ere/800>

➤ CADRAGE MÉTHODOLOGIQUE

Dans le cadre de la dynamique régionale, le GRAINE ARA et le REEA ont porté l'enquête « Éducation à l'alimentation durable en Auvergne-Rhône-Alpes ». Les acteurs et actrices de la région ont été invités à répondre à un questionnaire, à la fois pour produire un panorama des actions en place, identifier les éventuels freins et adapter les démarches menées dans le cadre du projet.

Les objectifs sont les suivants :

- ✓ Rendre visible les acteurs, actrices et actions d'éducation à l'alimentation durable territoire.
- ✓ Identifier les besoins en formation, outils et ressources pour accompagner le développement des actions.

CONSTRUCTION DU QUESTIONNAIRE

L'enquête en ligne nommée « Enquête sur les actions d'éducation aux enjeux de l'alimentation durable en Auvergne-Rhône-Alpes » a été réalisée en lien avec le groupe de travail « Alimentation » du GRAINE ARA et du REEA. Elle a été diffusée à l'ensemble des membres du réseau du GRAINE ARA et ses partenaires financiers et techniques de mars 2026 à juin 2026. Elle comprend vingt questions ouvertes et fermées pour permettre à la fois de qualifier de manière quantitative et objective les réponses mais aussi de laisser des espaces d'expression libres. (Voir questionnaire détaillé en annexe)

Echantillon et points de vigilance

71 personnes représentantes de 65 structures ont répondu au questionnaire.

Cet échantillon présente des biais en raison de la nature des sphères d'influence du GRAINE ARA et du REEA, ce qui restreint les personnes susceptibles de répondre à l'enquête.

Concernant la représentativité des résultats, cette enquête n'a pas pour ambition de présenter une vision exhaustive des actions en lien avec l'alimentation et l'EEDD menées en Auvergne-Rhône-Alpes. L'état des lieux ne permet donc pas une montée en généralité globale mais plutôt une analyse qualitative relative aux professionnel·les de l'EEDD dans leurs démarches d'éducation à l'alimentation.

Quant aux profils des personnes contributrices, l'enquête en ligne a été complétée par des représentant·es des structures. Les profils des personnes répondantes sont variables selon les structures : président·e bénévole, directeur·ice général·e, directeur·ice/responsable de service ou de pôle, chef·fe de projet en EEDD, chargé·e de mission, indépendant·e...

Les données recueillies, concernant les attentes et les besoins, peuvent être soumises à l'interprétation de la personne répondante.

ÉTAT DES LIEUX

➤ TYPOLOGIE DES STRUCTURES RÉPONDANTES

71 RÉPONSES À L'ENQUÊTE

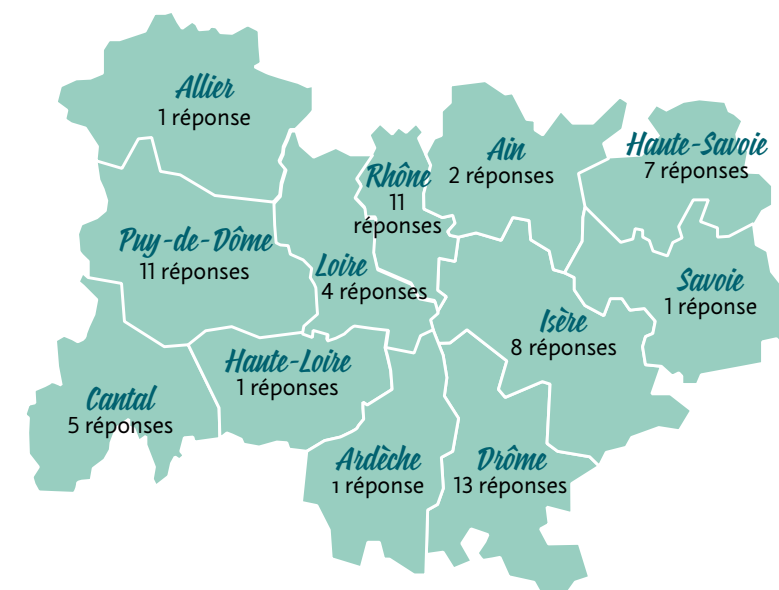
43% DES STRUCTURES RÉPONDANTES À L'ENQUÊTE SONT ADHÉRENTES AU GRAINE ARA

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

La carte ci-dessous représente la répartition des réponses à l'enquête par département (selon les informations renseignées dans l'enquête). Cet échantillon illustre la diversité des territoires répondants tantôt urbains, montagneux ou ruraux. On constate ici une surreprésentation de cinq départements : la Drôme, le Puy-de-Dôme et le Rhône, la Haute-Savoie et l'Isère.

Répartition des structures répondantes par département

Echantillon : 65 structures



Le territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes est vaste et composite². Les populations sont inégalement exposées à l'alimentation et l'agriculture en termes d'exploitations agricoles, élevages ou cultures, de consommation alimentaire ou de prise en compte des enjeux environnementaux. Les savoir-faire et les traditions jouent aussi un rôle important dans la production et la consommation alimentaire sur chaque territoire.

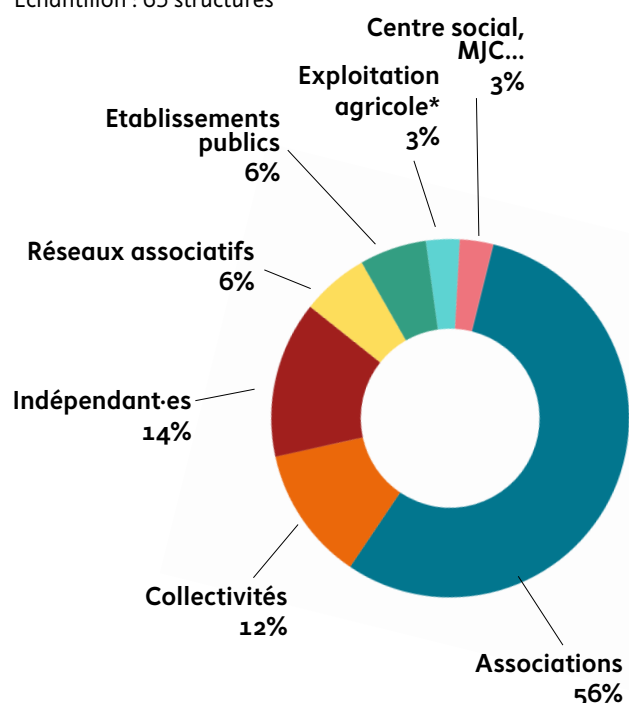
Dès lors, il faut considérer ces facteurs pour promouvoir une éducation à alimentation respectueuse des spécificités locales car cet héritage historique conditionne le rapport à l'alimentation et la propension des structures à se saisir de ces questions.

² Voir l'enquête de l'INSEE « Transformation de l'agriculture et des consommations alimentaires », 2024

TYPES DE STRUCTURES

Répartition des structures répondantes par type de statut

Echantillon : 65 structures



56%
des structures répondantes
sont des associations



Les répondant-es représentent des secteurs d'activités variés. Les considérations relevées précédemment sur le caractère protéiforme de l'alimentation appuient l'importance d'avoir une pluralité d'acteurs et d'actrices qui s'investissent dans ce champ pour retranscrire sa complexité. Comme ailleurs, promouvoir la continuité pédagogique signifie ouvrir les portes de l'école pour que l'apprentissage ne soit pas cantonné aux temps scolaires.

Ces considérations alertent sur la nécessité de valoriser, promouvoir et donner les moyens aux acteurs et actrices de la société civile pour qu'ils et elles puissent investir le champ de l'éducation à l'alimentation et compléter l'éducation formelle dispensée par l'Éducation nationale. De plus, la transversalité de l'objet alimentation limite son introduction dans les programmes scolaires et restreint les possibilités pour les enseignant-es d'aborder ces sujets dans leurs séances. Ainsi, cette répartition des rôles éducatifs laisse une place importante aux acteurs et actrices de l'EEDD.

Pour autant, le monde associatif est aujourd'hui fragilisé. L'emploi associatif est fortement impacté par la baisse des subvention publiques et les associations rencontrent aussi des difficultés liées à la baisse et/ou à l'évolution des formes d'engagement.

info +

Le Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) a lancé une alerte en mai 2024, avec son rapport « Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique », évoquant notamment la baisse des subventions publiques et les logiques de mise en concurrence des associations.

Qu'est ce que la continuité pédagogique ?

L'EEDD défend une posture de continuité pédagogique, à savoir questionner la centralité de l'apprentissage dans le cadre de l'enseignement scolaire. Elle promeut la transmission des connaissances et des savoirs également en dehors de l'école et de la relation formelle entre apprenant-e et professeur-e.

L'éducation, envisagée comme un processus, se déploie tout au long de la vie des individus avec des formes et des approches multiples. Il s'agit de prendre en compte la diversité des acteurs et actrices du champ de l'éducation et toutes les instances de la vie sociale. L'éducation à l'alimentation prend ainsi place à la frontière entre éducation formelle, dans le cadre physique et temporelle de l'enseignement scolaire, et éducation non-formelle.

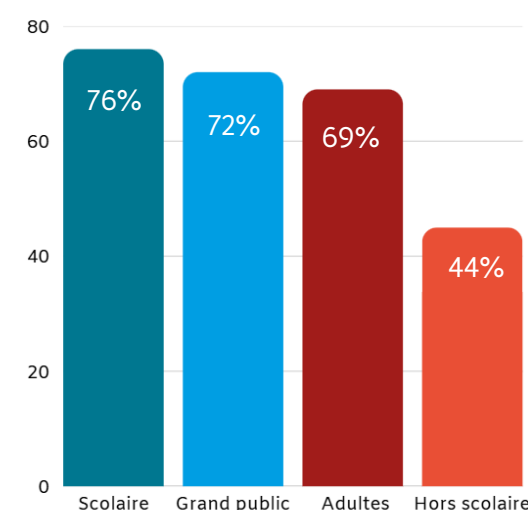
LES ACTIONS ET LEURS CIBLES

LES PUBLICS PRIORITAIRES

Pour initier cette réflexion sur les actions éducatives relatives à l'alimentation saine et durable, il est nécessaire de s'intéresser en premier lieu aux publics prioritaires.

Les publics prioritaires des actions des répondant-es

Echantillon : 71 répondant-es



Clé de lecture : 76% des répondant-es déclarent prioriser le public scolaire dans leurs actions

Le scolaire (76%) et le grand public (72%) restent les cibles privilégiées. Les adultes (69% regroupant les professionnel·les, élu·es, citoyen·nes) sont très présent·es aussi, bien plus qu'on pourrait l'imaginer pour un secteur perçu comme centré sur l'enfance. Le hors-scolaire (44%) occupe une place importante.

On peut parler d'une approche multi-ciblage : 69% des répondant-es (49/71) accompagnent quatre catégories de public ou plus. Ce chiffre élevé illustre la transversalité des approches et la diversité des actions éducatives portées par les structures. Il montre aussi leur grande capacité d'adaptation et leur travail d'ingénierie pédagogique pour proposer des méthodes adaptées aux différents âges.

Le public scolaire est proportionnellement plus représenté dans les cibles prioritaires des actions recensées, cela illustre la plus grande facilité d'accès de ces publics pour des démarches éducatives.

L'ENFANCE : RÉCEPTIVITÉ ET AUTONOMIE LIMITÉE



L'enfance apparaît comme une période charnière dans la construction des goûts et des habitudes alimentaires, expliquant la **prépondérance des initiatives d'éducation à l'alimentation à destination des enfants et des jeunes**. Par ailleurs, les enfants et adolescent-es représentent un public « captif », touché parce qu'il est disponible sur le temps scolaire et dans un cadre collectif.

Cependant, les élèves ont une faible prise réelle sur les décisions qui structurent leur alimentation au quotidien, c'est-à-dire la composition du panier de courses, le choix des menus à la cantine ou à la maison et le budget alloué.

Cela ne disqualifie pas ce travail mais implique que **ces dispositifs scolaires ne peuvent pas rester isolés pour promouvoir un environnement qui facilite les choix alimentaires qualitatifs et durables**. Pour avoir un effet réel sur les pratiques alimentaires des foyers, ils doivent être pensés en cohérence avec les parents et avec les professionnel·les de la restauration collective, d'ailleurs mentionné par plusieurs répondant-es. La sensibilisation précoce joue un rôle central dans l'éducation à l'alimentation mais elle doit être articulée avec **une compréhension globale et une approche critique** pour les apprenant-es.

LES LIMITES DE PORTÉE DE CERTAINS DISPOSITIFS

D'autres publics restent largement des « non-publics » de ces initiatives : les personnes en situation de précarité, dont les contraintes matérielles (budget, temps, mobilité, accès à une cuisine) limitent d'emblée la marge de manœuvre alimentaire.

Ces « non-publics » sont aussi souvent les moins visés par des approches pédagogiques pensées par et pour des publics déjà sensibilisés. Les toucher davantage suppose de **repenser les formats classiques de l'éducation à l'alimentation** : non plus seulement transmettre un savoir, mais **lever les obstacles concrets** qui empêchent de le mettre en pratique. Cela se traduit par l'accompagnement dans l'**identification et la compréhension de ces obstacles pour permettre le passage à l'action et le changement de pratiques**.

Cette transposition permet de déplacer le regard : plutôt que d'interroger le désintérêt supposé de certains groupes pour l'écologie, elle invite à interroger les modalités de conception et de diffusion des initiatives d'EEDD elles-mêmes, leurs lieux, leurs langages, leurs formats, qui peuvent, sans le vouloir, exclure une partie de la population.

Les structures qui cherchent à développer des projets à destinations des « non-publics » se voient souvent contrainte car ces démarches demandent des moyens humains et matériels plus importants. Par ailleurs, il est difficile d'évaluer des résultats mesurables et donc de répondre aux exigences de redevabilité auxquelles font face les acteurs et actrices de l'EEDD.

La diversification des formats et des publics apparaît comme une clé pour accompagner la compréhension des enjeux, l'évolution des pratiques et l'engagement des parties prenantes du système alimentaire. Ces considérations partagées par les professionnel·les de l'EEDD ont nourris la transformation des méthodes pédagogiques : **privilégier le passage à l'action par rapport à la sensibilisation, privilégier les démarches collectives aux actions individuelles**.

« Non-publics » et pertinence de la notion dans l'EEDD

« Une immensité humaine composée de tous ceux qui n'ont encore aucun accès ni aucune chance d'accéder prochainement au phénomène culturel sous les formes qu'il persiste à revêtir dans la presque totalité des cas » Déclaration de Villeurbanne, 1968

Emprunté aux études culturelles et à la sociologie de la culture, le concept de « non-public » désigne les personnes qui restent à distance des institutions et offres culturelles en raison de barrières sociales, économiques, symboliques qui contraignent leur accès. Le non-public ne se définit donc pas comme un absent par choix mais comme celui que les dispositifs existants ne parviennent pas à toucher, faute d'être pensés pour lui.

Il semble pertinent de l'appliquer par extension aux initiatives d'EEDD. Les personnes qui ne participent pas aux actions ne seraient pas indifférentes aux enjeux écologiques, mais ces initiatives ne rencontrent pas leurs préoccupations, leurs codes ou leurs conditions de vie matérielles.

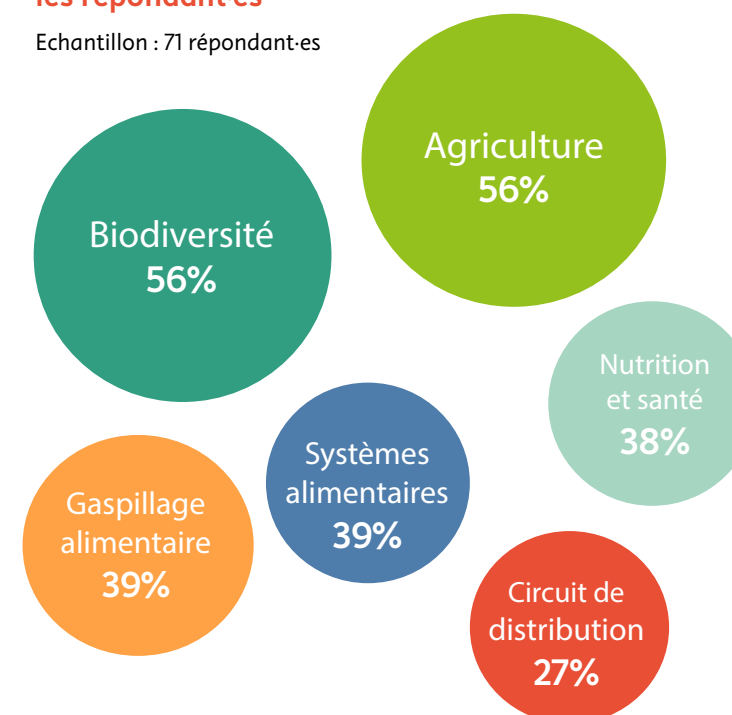
→ Luckerhoff, J. Meunier, A., Schiele, B., Champagne-Poirier, O. (2019). La notion de non-public en débat. Dans J. Le Marec, B. Schiele et J. Luckerhoff (dirs.), Musées, Mutations... OCIM. Éditions universitaires de Dijon.⁴

⁴ Texte qui revient en détail sur la construction historique de la notion de non-public mais invite aussi à sortir de la binarité du concept pour envisager les postures des personnes, porte des réflexions pertinentes à transposer à l'EEDD.

THÉMATIQUES ET TRANSVERSALITÉ

Thématiques principales des actions portées par les répondant·es

Echantillon : 71 répondant·es



Clé de lecture : 56% des répondant·es déclarent porter des actions dont la thématique principale est l'agriculture.



47% des répondant·es travaillent sur 4 thématiques ou plus, signe que près d'un·e répondant·e sur deux articule déjà plusieurs enjeux plutôt que d'isoler une seule entrée thématique.

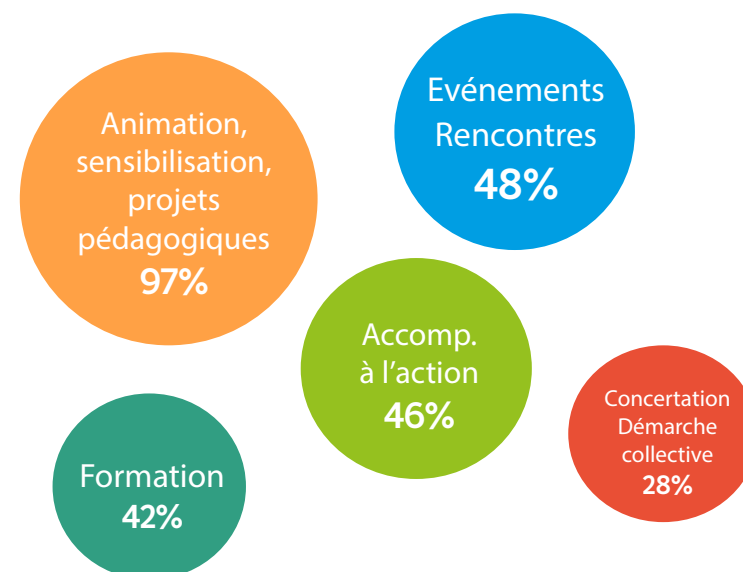
Cet indicateur illustre que la majorité des répondant·es ne segmentent pas leurs actions et privilégient une entrée transversale sur les enjeux alimentaires. Historiquement dans l'EEDD, les thématiques de l'agriculture et de la protection de la biodiversité étaient privilégiées. Désormais, on constate que l'approche santé-environnement progresse dans l'EEDD et s'incarne dans la thématique « nutrition et santé ».

Les acteurs et actrices se saisissent également de la question par une approche systémique et politique via les circuits de distribution et les différents modèles de systèmes alimentaires.

MODALITÉS D'INTERVENTION

Modalités d'intervention des actions portées par les répondant·es

Echantillon : 71 répondant·es



Clé de lecture : 97% des répondant·es mobilisent les modalités d'animation, de sensibilisation et de projet pédagogiques pour s'adresser à leurs publics.



Concernant les modalités d'action, la quasi-totalité des répondant·es (97%) déclarent intervenir auprès des publics sous les modalités de l'animation, de la sensibilisation et du projet pédagogique.

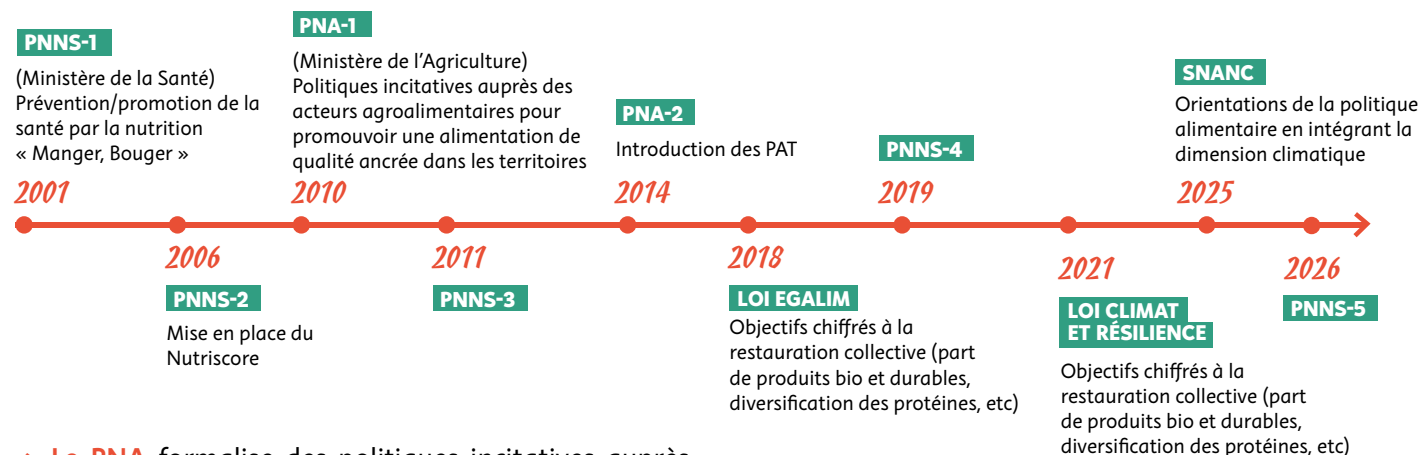
Ces méthodes, héritées du fonctionnement de l'éducation populaire propre à l'EEDD, permettent la participation active des publics à leur apprentissage.

En parallèle, les répondant·es portent également des actions de formation et de rencontres. Ces modalités, moins représentées, concernent principalement les professionnel·les et non pas le grand public.

➤ PENSER L'ÉDUCATION À L'ALIMENTATION EN LIEN AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

COMPLÉMENTARITÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES DE L'ALIMENTATION

Historiquement, l'action de l'État sur l'éducation à l'alimentation s'organise autour de deux programmes complémentaires : le Programme national pour l'alimentation (PNA, piloté par le ministère de l'Agriculture) et le Programme national nutrition santé (PNNS, piloté par le ministère de la Santé).



- Le **PNA** formalise des politiques incitatives auprès des acteurs agroalimentaires pour promouvoir une alimentation de qualité ancrée dans les territoires, en lien avec l'agroécologie.
- Le **PNNS** agit sur la prévention/promotion de la santé par la nutrition (c'est d'ailleurs de ce second axe que sont issus le Nutri-Score et les messages « manger-bouger »⁵).
- La **loi EGAlim** (2018) a marqué un tournant en imposant des objectifs chiffrés à la restauration collective (part de produits bio et durables, diversification des protéines, etc).
- Sous l'effet de la loi Climat et résilience (2021), l'approche a évolué vers une intégration plus forte de l'enjeu climatique. Ainsi, la **Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC)** fixe pour 2025-2030 les orientations de la politique alimentaire en intégrant la dimension climatique.



Part des collectivités ayant répondu à l'enquête

8 collectivités ont répondu à l'enquête, sur 65 répondant-es, soit 12%.

Cette part modeste est cohérente avec le fait que l'enquête cible avant tout les acteur-ices de terrain de l'EEDD plutôt que les administrations elles-mêmes. Pour autant, nombre de répondant-es mentionnent des partenariats avec les agences de l'État et les collectivités ou la mobilisation des outils développés par celles-ci.

Ces dispositifs sont hérités de la construction historique des prérogatives et des actions de l'État, plus concentrées sur l'axe sanitaire. Au global, l'État mobilise principalement des leviers réglementaires et de labellisation (Nutri-Score, quotas EGAlim) plutôt qu'une pédagogie de terrain directe auprès des publics. Ce processus de nutritionnalisation des politiques d'éducation à l'alimentation et au goût (**Loi expérimentale d'enseignement obligatoire d'éducation à l'alimentation à l'école primaire, février 2026**) est d'ailleurs interrogé par les milieux scientifiques et politiques⁶. Ce constat laisse une place importante aux acteurs et actrices de l'EEDD car l'animation, la sensibilisation et l'accompagnement au changement de comportement permettent de compléter et approfondir les dispositifs institutionnels.

Cette complémentarité entre EEDD, institutions et collectivités s'illustre également dans le traitement des

⁵ Voir le communiqué de presse « La France lance le PNA 4 et le PNNS 5 : une ambition renforcée pour une alimentation saine, durable et accessible à tous, au service de la souveraineté alimentaire », avril 2026, Ministère de l'agriculture

⁶ Voir l'article « Éduquer aux enjeux alimentaires », février 2026, Édurevue N°155

thématiques : la thématique « nutrition et santé » (38%) arrive nettement derrière d'autres. Cela peut se lire comme un indice que l'EEDD privilégie une approche systémique de l'alimentation (agroécologie, circuits courts, biodiversité) plutôt que l'entrée nutritionnelle-individuelle promue par les outils de l'État.

Ce relatif retrait traduit en effet un choix pédagogique assumé de l'EEDD : une alimentation durable ne peut se réduire à des indicateurs nutritionnels individuels. Pour autant, les acteurs et actrices de l'EEDD intègrent de plus en plus ces approches nutritionnelles dans une perspective globale de promotion de l'alimentation saine et durable, favorisée par l'appui des pouvoirs publics qui présente des opportunités par le financement de projet.

Aussi, le rapprochement des acteurs et actrices de l'EEDD et de la promotion de la santé illustre la montée en puissance des thématiques santé et santé-environnement, cohérente avec le développement du modèle « One Health » à l'échelle globale.

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL : TERRITORIALISATION ET PARTENARIATS

Un Projet Alimentaire Territorial est une démarche de relocalisation de la production et de la consommation alimentaire, portée par un territoire (commune, intercommunalité, département)⁷.

Concrètement, cela peut se traduire en actions telles que la structuration de filières courtes, l'approvisionnement de la restauration en produits locaux et bio, la préservation du foncier agricole périurbain, la création de tiers-lieux nourriciers ou jardins partagés, et des dispositifs d'aide alimentaire solidaire. La thématique de la santé est également mise au travail dans le cadre des PAT avec des rapprochements réalisés avec l'Agence Régionale de Santé, les contrats locaux de santé (CLS) et les conseils locaux de santé mentale (CLSM).

Ils sont labellisés selon deux niveaux : « niveau 1 » pour les PAT émergents, « niveau 2 » pour les PAT en phase opérationnelle. En 2026, la région ARA comptait 72 PAT labellisés (25 en niveau 1, 47 en niveau 2) et 1 en attente : c'est le réseau le plus dense de France⁸.

Les PAT sont identifiés comme des outils structurants pour la transition écologique des territoires par le biais des systèmes alimentaires, avec pour objectif de couvrir 80% du territoire. Pour autant, leur financement reste précaire : les budgets du PNA et des collectivités sont en baisse et plusieurs acteurs et actrices signalent un désengagement de l'État⁹.



Projet reconnu par l'État
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

info +

Depuis 2025, la DRAAF, l'ADEME et la Région ont engagé une démarche de préfiguration d'une dynamique régionale entre les PAT. La démarche est portée par trois structures de la région : le CELAVAR, le CISCA et le GRAINE ARA. Un travail de concertation et de préfiguration du groupement inter-PAT a eu lieu entre 2025 et 2026 afin de construire une réflexion sur une dynamique d'échanges et de rencontres entre les PAT de la région, le rôle et les formes d'une gouvernance régionale.

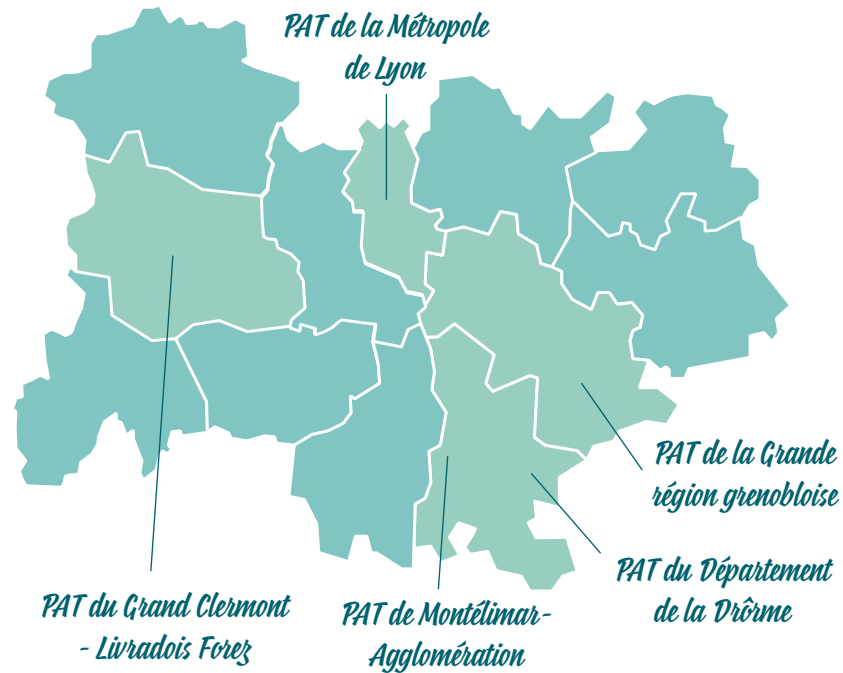
⁷ Voir la présentation « Les projets alimentaires territoriaux (PAT) », septembre 2025, Ministère de l'agriculture

⁸ Voir la liste des PATs, France PAT

⁹ Voir l'article « Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat : une volonté d'agir » à l'échelle des territoires », février 2026, Banque des territoires

Les 5 PAT les plus cités dans les actions

Echantillon : 65 structures



57%

des répondant-es déclarent collaborer avec au moins un PAT.

Ce chiffre élevé traduit combien l'éducation à l'alimentation durable en Auvergne-Rhône-Alpes est déjà imbriquée dans des partenariats territoriaux.

Sur 33 PAT différents mentionnés (63 citations au total), trois reviennent le plus souvent, à raison de 5 occurrences : le PAT Grand-Clermont/Livradois-Forez, celui de la Métropole de Lyon, celui de la Grande région grenobloise. Ils sont suivis de près par le PAT du Département de la Drôme et celui de Montélimar-Agglomération, cités à 4 reprises. On remarque ainsi que les PAT adossés aux plus grandes agglomérations ou aux PAT départementaux concentrent le plus de partenariats.

Sur les 72 PAT existants en AuRA, les acteurs et actrices de l'EEDD collaborent avec 46% d'entre eux.

15 des 33 PAT cités (45%) le sont par deux structures ou plus, ce qui témoigne des écosystèmes locaux déjà structurés où une mise en réseau (rencontres, mutualisation d'outils) aurait un effet démultiplicateur.

RESSOURCES THÉORIQUES ET PÉDAGOGIQUES



Les enquêté-es ont été invité-es à recenser les outils pédagogiques qu'ils et elles utilisent ou ont créés dans leurs structures. On compte 43 outils et structures ressources mobilisés par les répondant-es.

Cliquez sur le tableau pour consulter l'inventaire des outils et structures ressources mobilisables en éducation à l'alimentation durable.



Ce tableau est contributif, vous pouvez soumettre vos outils à l'adresse mail : info@graine-ara.org



Les droits d'utilisation des outils pédagogiques

Sur le plan des outils pédagogiques mobilisés par les structures répondantes, la question des droits d'utilisation est structurante.

Trois régimes coexistent :

- ✓ Les ressources sous droits d'auteur classiques (© tous droits réservés), qui interdisent par défaut toute reproduction, adaptation ou diffusion sans autorisation explicite de l'auteur, autrice ou de l'organisme éditeur
- ✓ Les ressources sous licence Creative Commons, dont les variantes autorisent réutilisation et parfois modification à condition de respecter l'attribution, l'absence d'usage commercial et/ou le partage à l'identique des adaptations
- ✓ Les ressources éducatives libres (REL) conçues d'emblée pour être copiées, adaptées et redistribuées sans restriction.

En pratique, beaucoup d'outils sont diffusés sous des licences intermédiaires : gratuites pour un usage pédagogique non lucratif, mais qui interdisent la modification du contenu ou son intégration dans un support vendu ou facturé.

Ce verrouillage contraint parfois les structures : impossible d'adapter un outil existant de le traduire, ou de le combiner avec d'autres ressources.

À cela s'ajoute une difficulté pratique : la licence exacte d'un outil est rarement mentionnée clairement, ce qui pousse à ne pas le réutiliser sans autorisation explicite. Nombre de structures finissent par recréer des outils qui existent déjà ailleurs sous une forme proche ce qui représente un coût de conception et une potentielle dilution de l'expertise. Une plus grande visibilité sur les outils permettrait à la fois de valoriser les outils accessibles et existants et de faciliter leur réappropriation. On peut également envisager la mutualisation sous licence ouverte entre structures d'un même territoire, voire portée collectivement par le GRAINE ARA.

OUTILLER LES ACTEURS ET ACTRICES DE L'EEDD



Ces éléments ont permis d'établir un panorama des actions déjà implantées sur le territoire, il s'agit maintenant de connaître et comprendre les besoins des structures en termes de formation, d'outils et d'approches. L'enquête vise à éclairer ces éléments pour permettre un meilleur accompagnement des structures qui souhaitent porter des actions ou les diversifier.

LES BESOINS EN TERMES DE FORMATION

Concernant la formation, le GRAINE ARA a identifié trois types d'entrées sur la thématique : public, approche et modalités pédagogiques.

→ **En termes de public** : les répondant-es font l'état d'un besoin de formation pour permettre aux professionnel·les de déployer des actions s'adressant aux différents publics : adultes, enseignant-es, grand public, jeunes, publics précaires, publics à besoins spécifiques, professionnel·les de la restauration collective, agriculteur·ices et personnes déjà sensibilisées (approfondissement des thématiques).

Certains de ces publics ont déjà été identifiés précédemment comme des personnes charnières pour promouvoir encore plus loin une éducation à l'alimentation saine et durable.

→ **En termes d'approches** : les répondant-es font l'état d'un besoin de formation concernant la nutrition, la mobilisation des études scientifiques et la valorisation des données d'enquête de recherche, le gaspillage alimentaire, la production agricole, la santé-environnement, la visibilité sur les politiques publiques de l'alimentation et le lien entre échelles (productions locales, circuit-court).

→ **En termes de modalités pédagogiques** : les répondant-es témoignent de besoin pour animer des outils pédagogiques, des ateliers de cuisine, des fresques. Au global, ils et elles souhaitent acquérir des clés d'appropriation des outils d'animation auprès des publics.

AUTRES BESOINS

Au-delà de la formation, il était demandé aux enquêté-es quels étaient leurs autres besoins. Ils et elles mentionnaient principalement :

→ **Besoin d'interconnaissance et de visibilité** (entre structures, animateur·ices, professionnel·les de la restauration collective et enseignant-es) passant par de l'échange de pratique et d'informations (par exemple grâce aux retours d'expérience sur des actions ou la mise en place d'une plateforme de diffusion d'information avec des canaux d'échanges).

Les réponses au questionnaire démontrent que certaines structures proposent des éclairages sur des problématiques que d'autres rencontrent : la mise en réseaux de ces acteurs et actrices apparaît donc indispensable pour faciliter l'introduction d'actions et favoriser la promotion de l'alimentation saine et durable.

→ **Besoin d'acculturation** de leurs partenaires institutionnels pour prévenir des logiques de sous-traitance et favoriser la collaboration réelle.

→ **Besoin de financements** (par le biais de conventions pluriannuelles et en termes d'ingénierie et d'accompagnement) et donc de temps à accorder aux actions, animations et formations.

→ **Besoins en termes de méthodologie d'évaluation de l'impact et l'utilité sociale des actions.**

Ce témoignage signe à la fois des besoins de visibilité sur l'influence des actions et également le besoin d'appropriation et de rencontres avec les acteurs et actrices du monde académique et scientifique. Ce besoin méthodologique reflète l'existence d'obligation vis-à-vis des financeurs pour quantifier les impacts des projets. Toutefois, les transformations globales et durables visées par les pédagogues d'EEDD sont difficilement quantifiables par des indicateurs. Apparaît donc en parallèle une volonté de développer des outils d'évaluation qui correspondent aux pratiques des acteurs·ices et retranscrivent la finalité de transformation sociale propre à l'éducation populaire.

OUVERTURE ET PISTES DE RÉFLEXION COLLECTIVE



Parmi les éléments évoqués, certaines problématiques restent en suspens : elles ont été mentionnées à plusieurs reprises par les répondant-es ou se lisent en creux dans les réponses ou l'absence de réponse. N'ayant pas les moyens de proposer des éclairages clairs à partir des données collectées, nous proposons de laisser ces réflexions sous forme de questions ouvertes auxquelles chacun-e est libre d'appliquer son analyse et y apporter des réponses dans sa pratique.

Penser l'échelle de nos systèmes alimentaires

Comment penser l'articulation et la traduction des systèmes alimentaires entre les différentes échelles ? Du local, pour une production relocalisée et des circuits-courts, à l'échelle nationale pour coordonner les territoires et promouvoir la démocratie alimentaire entre les citoyen·nes par le biais de politiques publiques pertinentes, jusqu'à l'international pour harmoniser les législations et favoriser la justice alimentaire transnationale : comment transmettre aux apprenant-es des clés de lecture des enjeux complexes et quelles approches privilégiées pour donner du sens à ces agencements ?

Dans un système globalisé complexe, comment permettre une compréhension transversale et plurielle des systèmes alimentaires, tout en permettant la capacitation des personnes dans leurs choix et comportements alimentaires ?

→ Chiffolleau et al., « Les systèmes alimentaires territoriaux : diversité et enjeux pour l'agronomie », revue AES, 2025

→ « La gouvernance alimentaire territoriale au prisme de l'analyse de trois démarches en France », Géocarrefour, 2017

→ Revue Sur-Mesure, « La démocratie alimentaire : une politique urbaine émergente », 2017

Les inégalités d'accès à l'alimentation

La sous-représentation des problématiques liées à l'accessibilité alimentaire illustre la difficulté du champ de l'EEDD à approcher les publics éloignés. Pour autant, elles et eux sont souvent celles et ceux qui pâtissent le plus de ces conséquences, et l'alimentation ne fait pas défaut. Dès lors, comment promouvoir une alimentation qualitative et durable auprès de personnes dont le quantitatif est déjà entravé ? Qui sont les acteurs et actrices compétent-es pour se saisir de ces questions, d'autant plus quand ces publics cumulent les difficultés socioéconomiques ? Comment rendre les dispositifs, démarches et actions de l'EEDD accessibles et visibles auprès de ces non-publics afin qu'ils et elles puissent en bénéficier ?

- [Poulain J.-P., Tibère L., « Alimentation et précarité. Considérer la pluralité des situations », Anthropology of Food, n°6, 2008](#)
- [Manger pour vivre, L'alimentation en condition de précarité dans les pays « riches », Anthropology of Food, dossier, 2008](#)
- [« Précarisation alimentaire, résistances individuelles et expériences pratiques : regards locaux, régionaux, transnationaux », Anthropology of Food, 2020](#)

Allier pratiques pédagogiques de l'EEDD et recherche scientifique

Dans une perspective de transversalité, comment allier les pratiques éducatives et pédagogiques de l'EEDD et les recherches scientifiques ? En d'autres termes, comment traiter les résultats de la recherche scientifique pour les mobiliser sur le terrain ? Comment créer des ponts pour favoriser les échanges entre acteurs et actrices de l'EEDD, par extension toute personne s'intéressant à l'alimentation saine et durable, et les chercheur-euses qui traitent de ces questions ? Comment favoriser et traduire cette expertise croisée ?

- [Catherine Foucaud-Scheunemann, Françoise Morel-Deville, Vincent Charbonnier. La science, les scientifiques et les enseignants. Papier présenté aux Journées Hubert Curien de la culture scientifique et technique, 2012](#)
- [IRD, « Le transfert de connaissances : favoriser des pratiques et des politiques fondées sur la recherche » avec MOOC associé](#)
- [« Sciences et société : quelles évolutions pour les métiers de la recherche ? », Natures Sciences Sociétés, 2024](#)

CONCLUSION



Pour conclure, le panorama dressé à partir de l'analyse des résultats de l'enquête montre le dynamisme de ce champ d'action. Cette vigueur souligne la capacité de l'EEDD à s'investir dans le champ de l'alimentation pour introduire des actions pédagogiques permettant l'innovation sociale et vectrice de transformations.

Ces différentes initiatives sont des sources d'inspiration pour les éducateur-ices qui souhaitent introduire ou approfondir leur approche de l'alimentation. Ce recensement met en lumière de nombreux outils, ressources, organisations et invite à resserrer les liens de collaboration, de partage et de partenariat entre les acteurs et actrices du secteur.

Cette enquête se veut être une entrée sur des pistes de développement de l'alimentation dans l'EEDD sur le plan pédagogique mais aussi théorique et politique.

ANNEXES



QUESTIONNAIRE

Nom et prénom (réponse libre)

Fonction dans la structure (réponse libre)

Adresse mail (réponse libre)

Nom de votre structure, collectivité... (réponse libre)

Adresse de votre structure, collectivité... (réponse libre)

Code postal (réponse libre)

Ville (réponse libre)

Site internet (réponse libre)

1. Type de structure (choix multiple)

Association d'animation · PAT · Collectivité · Établissement scolaire, MFR, CFA... · Réseau associatif · Centre social, MJC... · Autre (champ libre à préciser si "Autre")

2. Le ou les publics prioritaires de vos actions (choix multiple)

Scolaire : maternelle · Scolaire : élémentaire · Scolaire : collège · Scolaire : lycée · Établissement d'enseignement supérieur · Hors scolaire : 0-3 ans · Hors scolaire : 3-12 ans · Hors scolaire : 12-18 ans · Adultes : professionnel·les (production, agriculture, collectivités, animation, restauration...) · Adultes : élus · Adultes : citoyen·nes · Grand public · Autre (champ libre à préciser si "Autre")

3. Le ou les thématiques principales de vos actions (choix multiple)

Agriculture · Nutrition et santé · Gaspillage alimentaire · Circuit de distribution · Systèmes alimentaires · Biodiversité · Alimentation saine et durable · Autre (champ libre à préciser si "Autre")

4. Vos principales modalités d'intervention auprès des publics (choix multiple)

Animation / sensibilisation / projet pédagogique · Formation · Accompagnement à l'action · Événements, rencontres · Concertation, démarche collective · Autre (champ libre à préciser si "Autre")

5. Si vous travaillez avec des PAT, pouvez-vous nous citer lesquels ? (réponse libre)

6. Quels seraient vos besoins et attentes en termes de formation sur l'éducation aux enjeux liés à l'alimentation durable ? (réponse libre)

7. Pouvez-vous nous citer les outils, ressources, en éducation à l'alimentation durable, utilisés ou créés dans vos structures ? (réponse libre)

8. Auriez-vous besoin d'outils pour développer des actions d'éducation aux enjeux liés à l'alimentation durable et si oui, lesquels (type d'outils, publics visés, sous-thématiques...) ? (réponse libre)

9. Auriez-vous d'autres besoins pour développer des actions d'éducation aux enjeux liés à l'alimentation durable et si oui, lesquels ? (réponse libre)

10. Pouvez-vous nous présenter en trois phrases un de vos projets en éducation aux enjeux liés à l'alimentation durable (objectifs, public, territoire, types d'action...) ? (réponse libre)

11. Seriez-vous intéressé·e pour partager une expérience ou une expertise lors d'un webinaire du Groupe de travail régional ou de la rencontre régionale sur l'éducation aux enjeux liés à l'alimentation durable ? (choix fermé)

Oui · Non · À déterminer

12. Si oui, que souhaiteriez-vous partager (nom de projet ou d'outils, domaine d'expertise spécifique...) ? (réponse libre)

LISTE DES STRUCTURES RÉPONDANTES

Structure	Code postal	Ville
AFOCGo1	01440	Viriat
Agribiodrome	26400	Eurre
Amap Orlénas et Sécurité Sociale de l'Alimentation	69530	Orlénas
APIEU Mille feuilles	42100	Saint-Étienne
ARPN - Association Roannaise de Protection de la Nature	42300	Roanne
Association A.N.I.S. Étoilé	63370	Lempdes
Association Terra Preta	63000	Clermont-Ferrand
Bellebouffe	69350	La Mulatière
Bien Vivre en Val Gelon	73110	Valgelon-la-Rochette
Binettes et Compagnie Association	38160	Saint-Antoine-l'Abbaye
Bièvre Liers Environnement	38260	Saint-Hilaire-de-la-Côte
Boc' à Récup'	01000	Bourg-en-Bresse
Catalyse	26800	Montoisson
CCVD	26400	Eurre
CEN Allier	03500	Châtel-de-Neuvre
Centre social Carrefour des habitants	26110	Nyons
CIMME	38000	Grenoble
CIVAM de la Drôme	26120	Malissard
Communauté d'Agglomération Montélimar-Agglomération	26200	Montélimar
Communauté de communes Pays du Mont Blanc	74190	Passy
Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne	63300	Thiers
CPIE Bugey Genevois	74910	Seyssel
CPIE Chablais-Léman	74200	Marin
CPIE Clermont Dômes	63122	Saint-Genès-Champanelle
CPIE de Haute Auvergne	15000	Aurillac
CRT-ISTA Cresna	63000	Clermont-Ferrand
De l'oseille dans votre assiette	69160	Tassin-la-Demi-Lune
Département de la Drôme	26026	Valence
Drac Nature	38350	La Mure
EEDF Domaine de La Planche	63250	Viscomtat
GESRA	69200	Vénissieux
GIP TERANA	63370	Lempdes
Graines Urbaines	69120	Vaulx-en-Velin
Herbulathêkê	63340	Mareugheol
Hespul	69006	Lyon
Indépendante	15350	Champagnac
Indépendante	26330	Saint-Avit
Indépendante, en CAE Cap Services	69003	Lyon
INRAE	63122	Saint-Genès-Champanelle
L'ïloz', centre eau et nature du Grand Parc Miribel Jonage (SPL SEGAPAL)	69330	Meyzieu
Le Laboratoire de la Transition	26150	Die
Le Moulin Urbain	26000	Valence
Le Petit Lien d'Herbe	26160	Bonlieu-sur-Roubion
Les carnets d'Agnès - Ateliers cuisine	07130	Saint-Péray
Les pieds à terre	43380	Chilhac
Ludiconscience	38200	Vienne
Madeleine Environnement	42155	Pouilly-les-Nonains
Mycélium El	26100	Romans-sur-Isère
Natur'Envie	74210	Faverges
Parc naturel régional de l'Aubrac	12470	Saint-Chély-d'Aubrac
Parc naturel régional du Pilat	42410	Pélussin
Passeuse de Nature Annecy	74650	Chavanod
Pousses et Vous	74240	Gaillard
Promotion Santé ARA	69008	Lyon
Quintet condiments biologiques	26150	Vachères-en-Quint
Ressourcerie du Pays d'Issoire	63500	Issoire
Réseau Education à l'Environnement Auvergne (REEA)	63200	
Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes	69007	Lyon
Réseau Marguerite	69007	Lyon
Sandrine Fouilloux	15350	Champagnac
SERA - Santé Environnement Auvergne Rhône-Alpes	38000	Grenoble
Société d'économie alpestre	74000	Annecy
SYMBIOS'	15350	Champagnac
Syndicat Mixte du PNR des Volcans d'Auvergne	63970	Aydat
Tero Loko	38470	Notre-Dame-de-l'Osier
Ville de Grenoble	38000	Grenoble



Réseau Auvergne-Rhône-Alpes
pour l'éducation à l'environnement
et au développement durable

4 place Carnot, 69002 Lyon
Tél. 09 72 30 04 90
www.graine-ara.org
info@graine-ara.org

Avec le soutien de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

